

Taxe kilométrique / Evolution au 1^{er} juillet 2026

Suite à l'introduction, en Flandre, d'un supplément tarifaire important lié aux émissions de CO₂, la taxe kilométrique pour cette région a enregistré une forte progression au 1^{er} juillet 2026.

Les tarifs en Wallonie ont également été augmentés mais dans une moindre mesure. Quant à ceux de la région de Bruxelles-Capitale, ils ont simplement été indexés.

Ce document récapitule les hausses calculées et reprises dans les indices du prix de revient au 1^{er} juillet 2026 ainsi que la simulation spécifique à la région flamande.

Indices du prix de revient / Hausse de la rubrique « Coûts spécifiques » au 1/07/2026

Transport national général	:	+19,54%
Messagerie	:	+ 18,03%

Impact sur le prix de revient total au 1^{er} juillet 2026

Transport national général	:	+1,50%
Messagerie	:	+ 1,20%

Simulation spécifique à la Flandre

Etant donné cette hausse des tarifs beaucoup plus élevée en région flamande, une simulation se basant sur l'hypothèse que l'ensemble des trajets seraient effectués en Flandre a également été réalisée. Le résultat de cette simulation se trouve ci-dessous :

Simulation pour taxe kilométrique uniquement en Flandre / Hausse de la rubrique « Coûts spécifiques »

Transport national général	:	+20,10%
Messagerie	:	+ 18,13%

Simulation pour taxe kilométrique uniquement en Flandre / Impact sur le prix de revient total

Transport national général	:	+2,30%
Messagerie	:	+ 1,80%